



REUNION DE TRAVAIL : ACTIONS 2022 | COMPTE RENDU

DATE DE LA REUNION | HEURE 14 MARS 2022 | 16H30 | LIEU DE LA
REUNION ATELIER THERAPEUTIQUE DE MARMINOS

REUNION ORGANISEE PAR	L'association des sentiers de Villeneuve (ASDV)	Participants :
TYPE DE REUNION	Réunion de travail et de planification des actions à mener en 2022	- Michel BOSQUE (ASDV) - Cyril BOSQUE (ASDV) - Guillaume SANCERRY (ADASEA 32) - Jean-Michel CATIL (NEO) - Simon RIZZETTO (NEO) - Christian ARCHAMBAUT (ASDV)
ANIMATEUR	Michel BOSQUE Guillaume SANCERRY Jean-Michel CATIL Simon RIZZETTO	- Élie LASSUS (ASDV) - Nicolas TÉCHER (ASDV) - Philippe CARSENAC (ASDV) - Aline PORTAL (ASDV)
SECRETAIRE	Simon RIZZETTO	

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

ACTIONS A MENER EN 2022

ÉCOPATURAGE

Une étude de faisabilité portant sur la mise en place d'un écopâturage a été réalisée en 2021. Consécutivement aux résultats de cette étude, l'objectif de 2022 consiste maintenant à installer un petit troupeau de 4-5 brebis, et de développer cette activité d'écopâturage sur les parcelles cibles.

Le « Projet d'écopâturage de l'ASDV et étude financière » prévoit l'acquisition, l'installation et la gestion de 5 brebis sur plusieurs parcelles en alternance, dont la lande à genêts et la parcelle de noisetiers notamment. Pour ce faire, l'ASDV dispose d'un bail de mise à disposition et d'un contrat SAFER, au sein duquel plusieurs clauses environnementales sont inscrites. La réalisation d'un état initial des linéaires de fossés et de haies existants, ainsi que l'inventaire des mares sur et en périphérie des parcelles agricoles, en est l'une des clauses principales.

Un prêt de clôture électrique sur batterie, incluant le fil et les piquets, est envisagé de la part de l'ADASEA. Ce prêt permettra à l'ASDV de tester le matériel, et de confirmer si la solution d'une clôture amovible est la bonne.

Les référents de l'ASDV sur la thématique de l'éco pâturage seront Christian A., Cyril B. et Alain.

- **Compléments relatifs à l'écopâturage, faisant suite à la réunion de travail sur site effectuée le 11 mai 2022**

L'installation des premières brebis sur la parcelle de noisetiers est prévue pour le début du mois de juillet 2022. L'éleveuse, présente à la réunion, précise qu'elle mettra gracieusement à disposition de l'ASDV 4 ou 5 brebis de réforme de la race Blanche du Massif-Central.

Les conditions préalables à la mise au pré des brebis sont :

- Le gyrobroyage d'une partie de la parcelle de noisetiers pour renouveler l'herbe et la rendre plus appétente et plus nutritive. Le gyrobroyage, qui sera exceptionnellement réalisé au mois de juin, sera fait de manière centrifuge dans la parcelle, avec un tracteur équipé d'une barre d'effarouchement
- L'installation d'une clôture électrifiée sur tout le pourtour de la parcelle
- L'installation d'une cabane / abris pour que les brebis puissent s'abriter
- L'installation d'un point d'eau.

Après visite de la parcelle en compagnie de l'éleveuse, il a été proposé d'installer un filet électrifié sur la bordure longeant le chemin de randonnée, et une clôture amovible 3 fils sur les trois autres côtés de la parcelle. La clôture côté chemin et la parcelle accueillant les brebis seront surveillées grâce à la mise en place de caméras, en collaboration avec la Fédération départementale des chasseurs.

Concernant le point d'eau, il est envisagé de mettre en place une tonne à eau mobile, à proximité du futur abris pour les brebis. Une demande de don ou de vente à prix réduit de 4 tonnes à eau va être faite auprès du Laboratoire ODOST de Castéra-Verduzan. D'après l'éleveuse, une brebis a besoin de 8 à 10L d'eau chaque jour. Il faut donc prévoir un approvisionnement en eau de l'ordre de 50 L par jour environ.

Dans un premier temps, les brebis ne seront mises en pacage que dans une partie de la parcelle de noisetiers, qui sera divisée en deux à l'aide de la clôture électrique.

Ce projet d'écopâturage sera accompagné et suivi par Michel Bonnote, vétérinaire.

ESPACE PEDAGOGIQUE NICOLAS PORTAL

La fin du chantier du bâtiment de l'espace pédagogique est la priorité de l'année 2022. L'inauguration du bâtiment est d'ailleurs prévue pour le mois de septembre 2022.

La pose de nichoirs à chauve-souris sur les murs du bâtiment est envisagée. Elle sera très probablement mise en œuvre. Des nichoirs spécifiques aux rapaces nocturnes seront quant à eux posés dans la charpente du hangar. Il s'agira notamment de nichoirs à Effraie des clochers, dont des plans de fabrication ont été communiqués à l'ASDV par Guillaume Sancerry, dans l'optique d'étudier la faisabilité d'une fabrication artisanale des nichoirs par l'ASDV. Ces nichoirs à Effraie seront installés sous le toit du hangar, en intérieur. En conséquence, le choix du bois pour la construction pourra s'orienter vers du bois dont les qualités de résistance peuvent être moins importantes. Dans tous les cas, l'utilisation de bois n'ayant subi aucun traitement chimique est primordiale pour tout risque répulsif pour les chouettes.

Il est également souhaité que l'activité des sentiers pédagogique soit développée en poursuivant la pose de panneaux de sensibilisation du public.

GYROBROYAGE

L'entretien des sentiers, des parcelles, et des accès aux différents secteurs du domaine de Marminos s'effectue par gyrobroyage, à l'aide du tracteur acquis récemment par l'association. Les zones pour lesquelles un gyrobroyage est à planifier dans l'année sont les suivantes :

- Lande à genêts située à l'est de l'aire d'étude : l'ouverture d'une bande est à réaliser sous le chemin de la lisère du bois pour permettre l'installation d'une clôture en dur (pas de gyrobroyage complet de la lande). Le gyrobroyage doit être fait avant le début du mois d'avril.
- La parcelle de noisetiers située sous la route : dans le but de régénérer la strate herbacée de la parcelle avant arrivée des brebis (pour obtenir une meilleure appétence), un gyrobroyage de la parcelle sera effectué exceptionnellement au mois de juin. Dans ce contexte, il est préconisé d'installer un dispositif d'effarouchement de la faune à l'avant du tracteur (barre horizontale de 2m de longueur, fixée sur les masses du tracteur, et équipée de chaînes pendant jusqu'au sol). Le gyrobroyage s'effectuera de plus de manière centrifuge, c'est-à-dire en progressant depuis le centre de la parcelle vers les bordures.

En ce qui concerne la pelouse – ourlet à Dorycnium au nord de l'aire d'étude : un passage sera fait en 2023 pour rouvrir partiellement la lande. Ouverture manuelle par patchs (débroussailleuse ou tronçonneuse). Aucun broyage ne sera effectué au gyrobroyeur. Aucune intervention ne sera réalisée en 2022, pour permettre le passage d'entomologistes qui réaliseront un état initial (état 0) des populations d'orthoptères et de lépidoptères. Les premières actions d'ouverture auront lieu à l'hiver 2023 (février / début mars). La mise en place éventuelle d'un écopâturage pour 2024 sera ensuite étudiée en fonction de l'évolution du milieu et des espèces suivant les premiers travaux d'ouverture.

POINT FONCTIONNEMENT

Un principe de collaboration et de synchronisation des actions au sein du site de Marminos est établi entre l'ADASEA32 et NEO. Cette « règle », établie depuis 2019 à l'occasion d'une réunion de travail entre Laurent Barthe (NEO) et l'ADASEA32, établit que la structure qui intervient sur une thématique informe l'autre des actions menées. Ainsi, l'ADASEA et NEO sont ciblées sur des thématiques complémentaires bien définies, et restent respectivement au courant des actions menées par en parallèle par l'autre structure. L'ASDV est quant à elle systématiquement associée à tous les échanges et toutes les visites sur le terrain.

L'ADASEA 32 est principalement en charge des questions portant sur les pratiques agricoles et agroenvironnementales, ainsi que sur les thématiques flore et habitats naturels. NEO est quant à elle ciblée sur les thématiques de connaissance, de gestion des habitats d'espèces, et de préservation des espèces patrimoniales et protégées sur le site d'étude. Les actions de sensibilisation sont partagées entre les deux structures, avec toujours cette volonté de communication. Il est donc convenu que chaque intervenant de l'ASDV, de l'ADASEA32 et de NEO informe en temps réel les autres structure des actions menées.

POINT JACINTHE DE ROME

Fin 2019, un point sur la situation des populations de Jacinthe de Rome avait été fait avec Laurent Barthe de Nature en Occitanie. Deux stations ont été recensées sur le site de Marminos, entre les deux lacs. Elles comptaient 1 et 7 pieds d'après l'état initial (ou état 0) des populations de Jacinthe réalisé en 2020. Après passage de Guillaume Sancerry et Nicolas Técher en 2022, les populations de Jacinthe semblent avoir augmenté (respectivement 14 et 11 pieds sur les deux stations). Un rapport détaillant ces résultats, et

proposant diverses préconisations de gestion en faveur de la Jacinthe de Rome sera produit prochainement par Guillaume Sancerry.

Les actions à mener sont :

- La mise en place d'un exclos sur la zone pour valider la reproduction de la Jacinthe
- La réalisation d'un suivi annuel des populations de Jacinthe avec localisation et dénombrement à réaliser par l'ASDV au mois d'avril. Ces suivis sont lancés dès cette année, dans le cadre d'un projet pédagogique et citoyen participatif.

Enfin, en lien avec la gestion du site, l'ASDV va organiser une formation à destination de l'équipe pluridisciplinaire et des stagiaires de l'AT Marminos, portant sur la prévention de la Jacinthe de Rome, et la conduite à tenir au niveau des deux stations (interventions, fréquentation, restrictions, ...).

Le référent de l'ASDV sur la thématique de la Jacinthe de Rome sera Nicolas Técher.

POINT CISTUDE D'EUROPE

Plusieurs actions et mesures à mener en faveur de la Cistude d'Europe sont envisageables pour cette année 2022. Elles portent notamment sur :

- La réalisation de prospections répétées sur la mare, visant à fixer le nombre et le sexe des individus présents. A chaque passage prévu à l'avance, NEO informera l'ASDV pour que les bénévoles disponibles et intéressés puissent également participer
- La mise en place d'un éventuel piégeage prospectif avec nasse posée sur 24 ou 48h
- Un travail de repérage des mares non connues, avec en particulier une prospection du bois et des ronciers sur la parcelle située entre le CD32 et les Sentiers de Villeneuve. Ce travail de repérage pourra être réalisé avec l'aide de quelques membres de l'ASDV. Il sera effectué en collaboration entre NEO, l'ADASEA 32 (Guillaume Sancerry) et l'ASDV, dans le cadre d'un projet pédagogique et citoyen participatif. Un travail de recherche bibliographique, intégrant les données de l'ABC du Grand Auch par exemple, complètera l'inventaire de terrain.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces mesures en faveur de la Cistude d'Europe, il peut être envisagé de se rapprocher du Syndicat mixte des 3 vallées, afin qu'il puisse autoriser, financer et réaliser un chantier de restauration / amélioration du fossé/ruisseau faisant le lien entre la mare de l'ASDV et le plan d'eau du Conseil Départemental du Gers.

POINT HAIES

L'enjeu principal lié au réseau de haies est la présence de la Pie-grièche écorcheur. L'objectif est donc de mettre en place une méthode d'entretien pérenne du réseau de haies, visant à la maintenir et à l'étoffer.

Pour cette année, il sera intéressant de refaire un état des lieux des haies existantes sur tout le linéaire présent sur le site. Une attention particulière sera portée à l'inventaire et à la localisation des essences arbustives dominantes qui la composent, et notamment les épineux (pruneliers, aubépines, ...), indispensables à la présence de la Pie-grièche écorcheur.

Un inventaire du linéaire de haies a déjà été réalisé il y a quelques années. L'inventaire qui sera réalisé en 2022 pourra donc servir d'état intermédiaire. Il sera intéressant de le coupler à un inventaire ornithologique non

exhaustif, mais ciblant préférentiellement les espèces patrimoniales. L'implication du Groupe ornithologique gersois (GOG) pourrait être envisagée pour réaliser la partie de diagnostic ornithologique.

Il faut donc prévoir, en ce début d'année, de réaliser un passage couplé botaniste / ornithologue, afin d'inventorier et de cartographier les espèces patrimoniales d'oiseaux et les essences « hôtes » présentes dans ces haies. Un passage d'ici la fin du mois de juin 2022 serait idéal. Une proposition de dates sera effectuée afin de trouver une disponibilité commune entre Jean-Michel Catil, Guillaume Sancerry et l'ASDV.

POINT MARE AUX OIES

La mare « aux oies » est une grande mare située en contrebas des locaux de l'atelier thérapeutique de Marminos. Elle est clôturée sur une partie de son pourtour, et elle est constituée de deux dépressions positionnées sur le cours d'un petit ruisseau. En lien avec la présence de végétation relativement dense sur ses berges, et avec la diminution progressive de la vitesse d'écoulement, un engorgement progressif s'est produit.

Un petit curage léger de la mare pourrait donc être proposé. Il permettrait la réinstallation de populations d'amphibiens pionniers.

De plus, un inventaire par prélèvement et détermination des characées présentes s'avère nécessaire pour mettre à jour nos connaissances. Une fois identifiées, il sera possible de laisser grainer ces espèces, et de prévoir quelques travaux ponctuels adaptés afin de restaurer la mare avec ce double objectif de recolonisation par les amphibiens pionniers et les characées.

Une visite rapide de la mare a été réalisée en toute fin de réunion. Elle a permis de cibler quelques branches à élaguer sur les saules pleureurs présents sur son pourtour, afin d'apporter un peu plus de lumière à la mare durant la saison de végétation. La mise en place d'un batardeau amovible au niveau du trop-plein a également été évoquée, pour permettre sa fermeture de manière plus efficace, et ainsi retrouver un niveau d'eau plus important dans la mare.

POINT CLASSEMENT ENS

Note : ce point a été rajouté au compte-rendu a posteriori, sans avoir été abordé lors de la réunion du 14 mars 2022.

Une demande de classement du site en ENS a été adressée au conseil départemental du Gers. L'ASDV est pour l'instant en attente d'une réponse.